



**A tous les membres d'AFA68, conjoints et amis,**

**Venez découvrir le**

# YOGA DU RIRE



Laetitia COSTA, animatrice diplômée de l' "Ecole de Yoga du Rire et Rire Santé" , Nutritionniste, vous expliquera tous les bienfaits de cette pratique

**Judi 25 Avril 2024 à l'hôtel Mercure – Mulhouse**  
**à 19 h.15**

Merci de me confirmer votre participation pour le 22 Avril, places limitées à 40 personnes

par mail : [francoise.patoz@gmail.com](mailto:francoise.patoz@gmail.com)

ou par tél : 06 82 16 89 28 en précisant votre nom et le nombre de personnes.

Pour votre confort, apporter un tapis de sol et porter une tenue souple,



Il est important pour vous de lire les consignes suivantes :

Au plaisir de vous retrouver,

FRANÇOISE

**Contre-indications médicales à la pratique du Yoga du Rire :**

- Tous types de hernie - Incontinence sévère
- Epilepsie – Glaucome - Saignements d’hémorroïdes
- Toux persistante avec symptômes aigus - Mal de dos sévère - Asthme grave
- Maladie cardiaque - Femmes enceintes
- Intervention chirurgicale de moins de 3 mois
- Hypertension sévère non traitée - Maladie mentale (schizophrénie)

En cas de doute, demandez à votre médecin.

Un certificat médical autorise ou non la pratique régulière du Yoga du Rire

**Lettre de décharge relative à la participation d’une activité à caractère sportif**

Je soussigné(e) .....

Demeurant à .....

Téléphone .....

Déclare participer à l’activité de Yoga du Rire.

Je déclare avoir pris connaissance des contre-indications liées à cette pratique, et avoir été informé(e) de l’obligation qui m’était faite de fournir un certificat médical obligatoire attestant de mon aptitude à la pratique de cette activité.

En l’absence de ce certificat, je décharge et libère de toute responsabilité Laetitia Costa, animatrice diplômée en Yoga Du Rire, en cas d’accident de quelque nature que ce soit ou de dommages sans aucune exception.

**J’ai lu attentivement la présente décharge et la signe en connaissance de cause.**

A ....., le .....

Signature

Animateur certifié par

